



# Déclaration liminaire FSU 53

## CSA spécial départemental de la Mayenne 1er degré – Plan Départemental de Formation Continue

*Mardi 20 juin 2023*

Monsieur le Directeur Académique,

La FSU 53 considère que la formation continue doit s'appuyer sur la recherche et être choisie par nos collègues selon leurs propres problématiques pour alimenter le collectif de travail.

Cette année encore, nous contestons les formations centrées sur les seuls fondamentaux et exigeons des formations choisies qui ne doivent pas se confondre avec les seuls temps d'animations pédagogiques.

Axer la formation continue des enseignant.e.s sur les mathématiques et le français, c'est nier la pluralité de notre travail, c'est gommer la pluridisciplinarité qui caractérise le premier degré.

La FSU 53 réclame donc une formation continue choisie par les collègues, de qualité, sur un temps suffisamment long permettant les retours réflexifs, sur temps de travail et avec des remplaçant.es

Nous continuons de dénoncer les évaluations d'école qui ont pour objectif de mettre les écoles au pas d'une politique éducative qui va les mettre en concurrence et les fragiliser davantage.

Ces évaluations restent très chronophages pour les équipes au détriment du travail collectif propre à chaque école et nécessaire à la réussite des élèves.

Au regard de la situation de l'enseignement adapté et spécialisé dans notre département, la FSU 53 revendique le droit au départ à la formation d'enseignant spécialisé dès lors qu'un agent en formule la demande. Il en est de même pour tous les collègues déjà spécialisés qui formuleraient une demande de départ en Module d'Initiative National.

En novembre dernier, la DEPP chiffrait à 43h/semaine le temps de travail des enseignants. Aussi, la FSU 53 s'oppose aux temps de formation en dehors des 18h proposés au PDF 2023-2024 et demande à ce que chaque agent souhaitant suivre un module de formation de ce volet complémentaire puisse le déduire de ces 18h si cette formation n'est pas prévue sur temps de classe.



Concernant la formation initiale, il s'agit là d'un enjeu majeur pour la FSU 53. Les choix d'organisation et de contenu de cette formation définissent l'orientation que l'on veut pour l'Ecole et la Société.

C'est par une formation solide, progressive, susceptible d'assurer une expertise des gestes, des pratiques, des connaissances que les enseignant.es pourront assurer l'éducation des futur.es citoyennes et citoyens.

Cela suppose de croiser toute la recherche et de mettre en œuvre une réelle alternance avec des stages progressifs : observation, pratique accompagnée, stage en responsabilité. Une année de stage à plein temps ne permet pas ce temps long de formation.

De plus, la formation initiale est maintenant resserrée autour des « fondamentaux ». Les volumes horaires de français et de maths représentent plus de la moitié du volume horaire global des maquettes de formation, réduisant de fait les volumes des autres domaines.

Ce resserrement des contenus de formation autour du « lire, écrire, compter et respecter autrui » ne forme plus à suffisamment à la polyvalence des professeur-es des écoles.

Pour une formation de qualité, il faut des moyens : c'est pourquoi la FSU53 déposera une motion pour une dotation supplémentaire qui permettrait de renforcer les moyens de remplacement et donc aussi de formation.

### Motion de la FSU 53 :

*La suppression de 15 postes (dotation nationale pour la Mayenne) entraîne un grand nombre de fermetures de classes et trop peu d'ouvertures. Celle-ci ne permet pas la prise en compte des difficultés de remplacement, de la difficulté scolaire, de la scolarisation des élèves allophones et des difficultés rencontrées par certaines écoles. Par ailleurs, les conditions d'apprentissages des élèves pourraient se voir améliorées par la limitation effective à **24 élèves dans toutes les classes**.*

*Les membres du CSA-SD 53 demandent à ce qu'un correctif budgétaire soit envisagé pour notre département et donc que la dotation nationale pour la Mayenne soit réévaluée à la hausse.*

